

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 16 mars 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-13**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 16 mars 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 6 mars 2026.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Lignes directrices de gestion des personnels de bibliothèque

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu les délibérations n°2021-82 et 2022-77 du conseil d'administration approuvant les lignes directrices de gestion des personnels Biatss,

Vu l'avis du comité social d'administration du 12 février 2026,

Exposé de la décision :

Dans la continuité des lignes directrices de gestion des personnels Biatss adoptées par les délibérations susvisées, le conseil d'administration doit approuver les lignes directrices de gestion des personnels de bibliothèque.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des lignes directrices de gestion des personnels de bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 24	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 6	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièce jointe :

- lignes directrices de gestion des personnels de bibliothèque.

Fait à Tours,